

## UT2 – Réponses à l'AERES

### Réponses des porteurs de projets

#### Domaine SHS

##### Mention anthropologie sociale et historique

Deux points faibles signalés :

**Un niveau d'internationalisation limité par rapport au potentiel.**

Concernant les échanges Erasmus, le rapport d'évaluation ne fait référence qu'à l'existence de conventions propres à l'anthropologie avec l'Italie et l'Estonie ; il faut y ajouter actuellement la Belgique.

Le rapport note aussi que la plupart des conventions Erasmus sont communes à la sociologie et l'anthropologie et semble déplorer cet état de fait. Il nous paraît pourtant logique, étant donné l'inclusion de la formation d'anthropologie dans un département de « sociologie-ethnologie ». Le rapport souligne la présence, dans l'équipe pédagogique, de chercheurs ou enseignants-chercheurs travaillant sur la Birmanie, le Japon, l'Inde, l'Amérique latine et note qu'il n'existe pas de partenariats avec ces pays pour ce qui concerne l'anthropologie. Nous prenons acte de cette critique et nous engageons à améliorer la politique d'échanges avec ces pays au niveau du master ; soulignons, en effet, qu'elle existe au niveau du doctorat.

**Un taux d'échec relativement important au niveau du M1**

L'équipe pédagogique a tout à fait conscience du problème et a décidé d'y remédier, comme cela est indiqué dans le dossier d'évaluation, en modifiant les modalités d'évaluation en M1. L'actuelle année de M1 permettant jusqu'ici d'obtenir le diplôme de la maîtrise, les étudiants devaient faire une recherche personnelle se traduisant par un mémoire important (100-150 pages). Tout en conservant l'exigence que soit conduite une recherche personnelle, il a été décidé de diminuer l'ampleur du mémoire rendu à la fin de l'année (une quarantaine de pages) et de faire un suivi plus soutenu de la recherche des étudiants durant l'année.

Pensant, par ailleurs, que le taux d'échec s'explique en partie par l'insuffisance de la formation des étudiants (une année de L3 seulement), il a été également décidé de demander un poste de MCF supplémentaire de façon à pouvoir proposer une mineure d'anthropologie en L1 et L2 de sociologie.